

Image not found or type unknown



Non remboursement des loyers impayés

Par **Pacman**, le **18/05/2009** à **17:18**

Bonjour, je vous écrit car j'ai vraiment besoin d'aide.
Voici la situation ; mon locataire ne paye plus ses loyers depuis 10 mois les démarches a son encontre sont en cours depuis sérieusement 3 mois suivi par mon gestionnaire de bien.
Le problème est que l'assurance et le gestionnaire sont en procès pour une histoire de faux papier et il y a bien sur rien à voir avec mon dossier mais les dossiers qui causent problèmes bloquent les autres plus classic.
Et donc pas de remboursement de loyers impayés, c'est bête !
Me voilà à rembourser la totalité de l'emprunt, mais pour combien de temps ???
Je ne crois pas tenir très longtemps a ce taux de remboursement.
Merci pour toutes informations qui me permettrai d'avancer (ex de lettre pour gan)
Cordialement
Pacman